

Le Budget

mais dans l'histoire du budget fédéral on a annoncé un déficit aussi élevé frôlant les 40 milliards de dollars.

À ce chapitre, le ministre confirme qu'il ne peut mieux faire que ses prédécesseurs, politique qu'il a pourtant jadis vertement décriée. Les dépenses de l'État sont à peine comprimées de 400 millions de dollars, alors que le vérificateur général nous propose 5 milliards de dollars de solutions utiles.

Quant au cancer du chômage, on applique la médecine du «visa le noir, tua le blanc», plutôt que de fournir des solutions efficaces pour endiguer le fléau du chômage. C'est aux chômeurs et aux chômeuses que l'on s'attaque. Est-ce là l'espoir qu'on avait promis de redonner aux Québécois et aux Canadiens? Je ne le crois pas. Je pense plutôt que ce budget passera à l'histoire des rêves brisés.

En ce qui concerne le Forum national sur la santé, le gouvernement a annoncé qu'un tel forum permettrait un examen en profondeur de notre système des soins de santé. Ce forum devra toutefois permettre un véritable dialogue pour identifier les obstacles auxquels les provinces sont confrontées, développer des solutions afin d'adapter des mesures répondant adéquatement au financement du système de santé, ainsi qu'aux prérogatives des provinces,

Ce forum national ne doit surtout pas servir de caution au gouvernement pour justifier toute amorce de changements unilatéraux dans les paiements de transfert au titre du financement des programmes établis, ce qui irait à l'encontre des intérêts des provinces.

• (1740)

Lorsqu'on regarde de près le Budget du ministre des Finances, et que l'on évacue tous les précieux discours d'intention, on se rend vite à l'évidence que ce budget n'est qu'une copie des budgets conservateurs que le ministre lui-même a critiqué, ouvertement et avec force, lorsqu'il était dans l'opposition.

Le gouvernement actuel s'est fait élire sous la bannière du changement et du renouveau. Il semble, toutefois, qu'il ait inventé une autre définition de ce que peut être la notion de changement. À cet effet, le ministre des Finances perpétue la politique du gouvernement conservateur en gelant, jusqu'en 1994-95, la contribution fédérale par habitant.

Dans son discours du Budget, le ministre des Finances, en faisant référence à la mise en place d'un forum national sur la santé, nous indique, et je cite: «Pour établir les conditions nécessaires à ce dialogue, ce Budget n'apporte aucun changement aux paiements de transfert au titre de la santé. Notre engagement de maintenir les principes de la Loi canadienne sur la santé demeure ferme». Mais la réalité n'en est pas moins brutale pour le Québec et les provinces.

Le ministre n'apporte aucun changement bien sûr. Il maintient en force les coupures des conservateurs en consacrant, pour 1995-96, l'indexation du financement des programmes établis au taux de croissance du PNB moins 3 p. 100. Encore une fois, de façon unilatérale, le gouvernement fédéral refuse d'honorer sa signature et effectue un transfert de ses problèmes de caisse vers les provinces. Une question se pose donc. Est-ce avec ces mêmes bonnes intentions, avec cette même propension à décider et à

décréter unilatéralement que le gouvernement entend animer le forum national sur la santé?

Le Bloc québécois a affirmé, à maintes reprises, que le gel des paiements de transfert aura des conséquences importantes sur le fardeau fiscal des provinces. En perpétuant cette politique mise de l'avant par les conservateurs, le ministre des Finances entraîne les provinces dans un guêpier où elles auront à faire face, seules, à l'augmentation croissante des coûts de santé.

La vice-première ministre critiquait également le gel des paiements de transfert lorsqu'elle était dans l'opposition. Elle affirmait que: «Le financement du fédéral glisse sur une pente savonneuse qui est en train de provoquer une crise dans le secteur des soins de santé au Canada.» Pourquoi le ministre des Finances n'a-t-il pas pris en considération cette remarque empreinte d'une certaine sagesse? Le gouvernement continue à pelleter une partie de son déficit dans la cour du voisin et pense s'en tirer à bon compte plutôt que de s'attaquer aux véritables racines du mal et de jeter du lest dans son entêtement à maintenir les chevauchements et les doubles juridictions.

Il y a deux ans, jour pour jour, le 9 mars 1992, à l'intérieur d'un discours bien senti, dans le cadre du débat du projet de loi C-60, M^{me} Diane Marleau, l'honorable ministre de la Santé, dénonçait, à l'époque, les effets pervers des compressions et des gels que perpétuait le gouvernement conservateur dans les transferts aux provinces pour les programmes de santé. Elle constatait alors, et je cite: «La réduction des transferts dans ce domaine n'a pas contribué à une meilleure gestion de notre système de santé.» M^{me} la ministre, fort à propos, posait également le constat suivant: «Nous avons littéralement refile le fardeau de notre déficit aux provinces, leur disant qu'elles avaient le choix entre augmenter les impôts ou réduire leurs services. Dans bien des cas, elles ont fait les deux.»

Ce discours rempli de bons arguments, il ne date pas de 20 ans ni de 10 ans, il date du 9 mars 1992, donc il y a deux ans, jour pour jour. Que s'est-il passé durant ces deux années pour que ces justes perceptions aient si dramatiquement été perverties? Il y a bien eu des élections. Et celles et ceux qui dénonçaient, avec raison, les coupes sombres, et toujours bien camouflées, dans les transferts aux FPE sont maintenant au pouvoir et prennent les décisions.

Je comprends, maintenant, pourquoi le discours du Budget ne comprenait que cinq lignes sur la santé. C'est parce qu'on camouflait dans la honte les mêmes politiques restrictives des conservateurs, balayant sous le tapis nos bons principes et contredisant ainsi les fondements mêmes du discours électoral, celui du fameux livre rouge, avec lequel ce gouvernement s'est fait élire.

• (1745)

La supercherie a un prix à payer: il s'agit de la méfiance et la perte de confiance de nos concitoyennes et de nos concitoyens à l'égard des institutions politiques et de celles et ceux qui gouvernent. Et pour bien illustrer cette méfiance, permettez-moi de citer une dernière fois l'honorable ministre de la Santé dans son discours du 9 mars 1992: «La réduction des transferts dans ce domaine, la santé, n'a pas contribué à une meilleure gestion de notre système de santé; elle n'a contribué qu'aux compressions et au développement du sentiment de crainte qui se répand